



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Dossier suivi par : Françoise CHATOUX
Tél : 04 72 61 37 35

**Direction départementale
de la protection des populations**

La directrice départementale
de la protection des populations

à

Monsieur le Maire de Villeurbanne

Lyon, le **04 NOV. 2022**

OBJET : Demandes d'autorisation d'ouverture de travaux miniers et de permis d'exploitation d'un gîte géothermique par la société TRE ACQUISITION III

P.J. : 1 arrêté d'ouverture d'enquête publique
5 avis d'enquête sous forme d'affiche
1 avis d'affichage
1 dossier d'enquête
1 registre d'enquête

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de l'arrêté préfectoral ainsi que 5 affiches annonçant l'ouverture d'une enquête publique unique sur les demandes d'autorisation d'ouverture de travaux miniers et de permis d'exploitation d'un gîte géothermique présentées par la société TRE ACQUISITION III pour répondre aux besoins de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Parhélium situé au 12-14 avenue Antoine Dutriez à Villeurbanne.

Cette enquête publique se déroulera du 5 décembre 2022 à 9h00 au 6 janvier 2023 à 17h00 inclus.

Je vous remercie de bien vouloir faire afficher l'avis d'enquête au plus tard le 20 novembre 2022 et jusqu'au 6 janvier 2023 inclus, à la mairie, ainsi que, éventuellement, par tout autre procédé, de manière à assurer une bonne information du public.

Vous voudrez bien me renvoyer l'avis d'affichage du 1^{er} jour ci-joint dès que l'avis d'enquête aura été affiché.

A l'expiration du délai d'enquête, vous voudrez bien me renvoyer l'un des exemplaires de l'avis d'enquête après avoir complété, sans le détacher, le certificat d'affichage constatant l'accomplissement de cette formalité, imprimé en bas de l'affiche.

En outre, vous trouverez ci-joint, pour mise à disposition du public, le dossier relatif aux demandes présentées par la société TRE ACQUISITION III ainsi que le registre d'enquête préalablement paraphé par le commissaire enquêteur. A l'issue de l'enquête, ce registre sera également clos par ce dernier.

Je vous remercie de mettre également à disposition du public un poste informatique pour lui permettre de consulter le dossier dans sa version dématérialisée.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service


Anabelle BIZIERE